

# Le Vélosentier Nord-Sud



Adenda au mémoire du 22 Avril 2003

Le Lundi 21 Juin 2004

Compte tenu que l'hôpital Lafontaine se soit départi de ses terrains en Octobre dernier, et que la ville ne fut pas intéressée d'en faire un espace vert, ces derniers ont alors été acquis par la compagnie Axxco, dont le but, est d'en faire du développement immobilier. Le changement de zonage de ces terrains eut lieu en Janvier dernier, et ensuite le traçage des rues, sur papier du-moins. Il y avait, semble-t-il, désaccord entre la firme de développement et la ville pour de ce qui est de défrayer les coûts de réalisation des infrastructures publiques, mais après une entente, la ville en assumera une bonne partie. 2,8 millions pour une première phase, le prolongement de la rue du-Trianon jusqu'au niveau de la rue Pierre-de-Coubertin. Toute fois, ces fonds ne seraient débloqués qu'au Printemps de 2005.

Ceci laisse encore du temps pour revendiquer et négocier une emprise verte d'une cinquantaine de mètres de largeur, une largeur d'emprise qui commencerait à avoir de l'allure pour un corridor champêtre de ce type. Il s'agit des terrains qui sont situés sous la ligne électrique de 315 Kv ainsi que tout le côté sud du poste électrique de Longue-Pointe. Voir les pages 26 et 27 du document.

Ces terrains serviront de trait d'union entre ceux du côté est du cimetière le repos Saint-François et le parc Félix-Leclerc d'une part, et d'autre part, ceux du côté sud-ouest de l'échangeur Hochelaga et du côté est de la S.A.Q. qui rejoindront la piste du parc Bellerive au delà de la rue Notre-Dame.

C'est notre ultime et dernière chance de revendiquer cet espace vert, un parc linéaire ou corridor champêtre du genre le Tracé du Marigot à Longueuil, ou même le canal de Lachine, car au nord de l'arrondissement Anjou, le vélosentier côtoiera deux plans d'eaux, le lac du Haut-d'Anjou et le ruisseau de-Montigny.

C'est un des rares corridor vert à être orienté selon l'axe nord-sud de l'est de l'île de Montréal, si ce n'est pas le seul; il serait parallèle à l'autoroute Louis-Hippolyte La Fontaine, la A-25, et distant d'environ 500 mètres à l'ouest de celle-ci.

Ne pas tenir compte de cette revendication, équivaldra à anéantir ce projet, projet qui sera écologiquement viable pour les contribuables et résidents des secteurs qui lui seront environnants.

Construire du logement oui, mais pas à n'importe-quel prix. Car cela entrainera inévitablement enjeux, coûts psycho-sociaux, et voir même, dans les 10 à 15 années qui s'en suivront, une possible augmentation de la criminalité pour ces futurs quartiers

Ce projet au départ, il va peut-être couter cher en acquisition de terrains, et plus tard en infrastructures; mais ça rapportera sûrement en santé, en bonne forme physique voir même sur le plan psychologique et spirituel, sans compter que ça donnera une plus-value aux futurs développements immobiliers qui lui seront environnants. Vos futurs résidents et contribuables en apprécieront sa réalisation pour eux et leurs enfants.

Bien à vous, respects distingués aux fonctionnaires, hauts fonctionnaires, ainsi qu'aux représentants des autorités Municipales et Provinciales.

M-J-Pierre Fortin

<http://www.velosentiernordsud.com>



1550, rue Metcalfe  
bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6  
Téléphone : (514) 872-3568  
Télécopieur : (514) 872-2556  
ocpm.qc.ca

---

Montréal, le mercredi 8 juillet 2004

**Mémoire du Vélosentier Nord-Sud déposé dans le cadre de la consultation publique sur la révision du Plan d'urbanisme de Montréal**

Le document intitulé « Vélosentier Nord-Sud, secteur de l'île de Montréal » a été déposé par Vélosentier Nord-Sud et est disponible pour consultation à l'adresse Internet suivante : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/PD04/9e2.pdf>